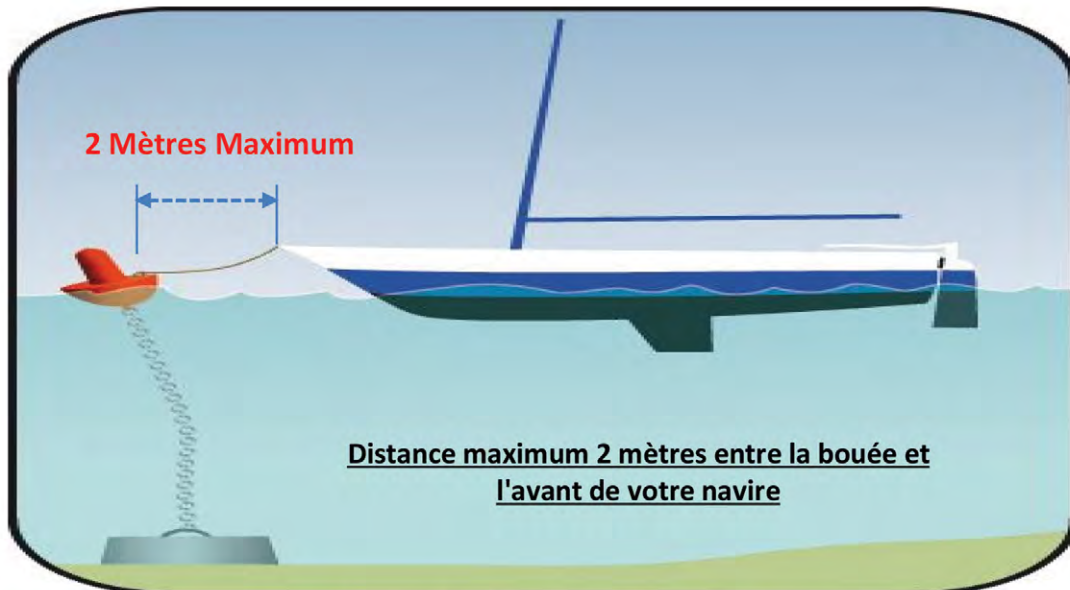


**Mouillages sur corps-mort
Notice d'amarrage**



Il est **"indispensable"** de visser votre manille de fouet sur le haut de l'émérillon et uniquement à cet endroit. La responsabilité du SMPBA ne pourra être recherchée pour tout désordre consécutif à un montage différent. (Voir illustrations ci-dessus)

Le retrait du navire après le 31 Octobre et l'abandon du fouet sur les dispositifs du SMPBA à l'issu du contrat, impactera toute demande de renouvellement l'année suivante.